

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE D-2-2 Plans thématiques D-2-2-3 Gestion des eaux pluviales Plan D-2-2-3.13

Acigné / Brécé

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique

Rennes Métropole

Indicateur de capacité d'infiltration des sols

Secteur interdit à l'infiltration des eaux pluviales

Secteur non obligatoire à l'infiltration des eaux pluviales Secteur obligatoire à l'infiltration des eaux pluviales

N Sources: ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), mars 2024;
©DGFiP (cadastre), mars 2024;
©Rennes Métropole (SIG), fond de plan topographique général, mars 2024
©BRGM (données infiltration au 50000), oct. 2018
Réalisation: ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), sept. 2024

Logiciel SIG : ArcGis 10.3.1 Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)